



INSTRUCTIONS D'INSTALLATION pour les MODÈLES SG10-RG (Incandescence) et SG10-RG-LED (LED)

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS CONCERNANT LA SÉCURITÉ

MISE NE GARDE! L'utilisateur individuel doit s'assurer de déterminer, avant l'utilisation, que cet appareil est adapté, convenable et sans danger pour l'usage auquel il est destiné. Étant donné que les applications individuelles sont sujettes à une variation importante, le fabricant ne fait aucune représentation ni n'offre aucune garantie quant à la pertinence et au caractère approprié de ces dispositifs pour une application particulière.



Options de tension : 12 VCC, 24 VCC/VCA et 115 VCA



Le modèle SG10 est conçu pour être utilisé avec des commandes périphériques externes fournies par l'utilisateur. Ce modèle n'est pas équipé d'un circuit de voyant clignotant ou d'un commutateur.

MISE EN GARDE! Les appareils équipés de lampes à incandescence nécessitent une source d'alimentation clignotante ou un dispositif clignotant intégré pour prévenir tout dommage thermique au niveau des lentilles.

Installation:

1. Choisir un emplacement se trouvant à une distance convenable d'une source d'alimentation appropriée. Le raccordement électrique peut être fait par le dessous du boîtier ou à travers la plaque arrière. Utiliser le raccord de tube électrique métallique de ½ po fourni ou à travers la plaque arrière.
2. En utilisant le boîtier comme modèle, marquer et percer quatre (4) trous dans un emplacement de montage approprié. Si le montage est effectué sur de la brique ou de la maçonnerie, modifier la taille des trous pour accepter des fixations de type déphasage de ¼ po de diamètre.
3. Utiliser un joint d'étanchéité pour retenir la plaque arrière en place lors du montage mural de l'appareil.

LISTE DES PIÈCES DE REMPLACEMENT

| <u>N° de pièce</u> | <u>Modèles à incandescence</u> | <u>N° de pièce</u> | <u>Modèles à DEL</u> |
|--------------------|--|--------------------|---|
| 203011 | Lentille rouge avec boîtier | A16115R | Ensemble de signal rouge, 115 VCA |
| 203012 | Lentille verte avec boîtier | A16115G | Ensemble de signal vert, 115 VCA |
| 420705 | Lampe, type 25T7 , 115 V | A1612R | Ensemble de signal rouge, 12 VCC |
| 420336 | Lamp, type, 1156, 12 V | A1612G | Ensemble de signal vert, 12 VCC |
| 423036 | Lampe, type 2223, 24 V | A1624RH | Ensemble de signal rouge, 24 VCC |
| 533004 | Faisceau de câbles de lampe, 115 (220) VCA | A1624GH | Ensemble de signal vert, 24 VCC |
| 533003 | Faisceau de câbles de lampe, 12/24 VCC | | |
| 553031 | Clignotant à 2 fils | | |
| <u>N° de pièce</u> | <u>Tous les modèles</u> | <u>N° de pièce</u> | <u>Tous les modèles</u> |
| 203014T | Boîtier jaune et panneau arrière | 410403 | Raccord de tube électrique métallique de ½ po |
| 203017T | Boîtier noir et panneau arrière | | |
| 813008 | Joint d'étanchéité mural | | |

GARANTIE LIMITÉE

Si à l'intérieur d'un (1) an à compter de la date de livraison à l'acheteur un produit ou des éléments constitutifs ne se conforment pas exactement aux spécifications et aux dimensions physiques mentionnées ci-dessus; l'acheteur, à ses propres frais, peut retourner le produit ou les éléments constitutifs au vendeur accompagnés d'un rapport faisant mention des défauts. Le vendeur passera en revue le rapport d'inspection et inspectera les articles, et pourra autoriser, à son gré, la réparation ou le remplacement de tout produit ou élément constitutif non conforme, au titre d'une garantie, contrat de négligence, ne devant en aucun cas excéder le montant payé par le vendeur pour obtenir et réparer ou remplacer les produits ou les éléments constitutifs non conformes, et, lorsque la période de garantie est terminée, toute responsabilité du vendeur prendra fin.

Les ampoules à incandescence incorporées dans les produits Tri Lite sont considérées comme des articles de consommation et ne sont pas couvertes par la présente garantie. Certains produits Tri Lite incorporent des ampoules à DEL qui sont accompagnés d'une garantie de trois ans à partir de la date de fabrication. Consulter la documentation propre au produit pour les garanties applicables aux produits Tri Lite incorporant des DEL.

Le vendeur ne sera pas tenu responsable de toute blessure, perte ou dommage, directs ou consécutifs découlant de l'utilisation ou de la capacité à utiliser le produit. La présente garantie accorde des droits légaux spécifiques. Vous pouvez jouir d'autres droits qui peuvent varier d'un État à l'autre. Certains États n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation des dommages accidentels ou consécutifs et la limitation ou l'exclusion peut donc ne pas s'appliquer à vous.

Pour plus d'informations, visitez www.devancocanada.com ou appel sans frais au 855-931-3334

**COMMENT COMMANDER
DES PIÈCES DE
RECHANGE**

DEVANCO CANADA

19192 RUE HAY, UNITÉ Q
SUMMERSTOWN, ON K0C 2E0

SANS FRAIS : 855-931-3334

www.devancocanada.com

**QUAND VOUS COMMANDEZ DES PIÈCES
DE RECHANGE S'IL VOUS PLAÎT FOURNIR
LES INFORMATIONS SUIVANTES :**

- ✓ NUMÉRO DE PIÈCE
- ✓ DESCRIPTION
- ✓ NUMÉRO DE MODEL